forvis mazars

Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
forvismazars.com/ci

Hobson SA
Cabinet d'Expert-comptable & d'Audit

2 Plateaux (Adjin)- Rue J47

Abidjan
Côte d'Ivoire
Tél: +225 22 42 88 20/22/23
Fax: +225 22 42 41 11

NEI-CEDA, S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel

(Article 849 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE)

Arrêté semestriel au 30 juin 2025

NEI-CEDA
Société Anonyme

Treichville, Boulevard de Marseille
01 BP 1 818
Abidjan 01

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel

(Article 849 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE)

Arrêté semestriel au 30 juin 2025

ATT. CAC 814-10-2025/JK/FK

Aux Actionnaires de la société NEI-CEDA, S.A,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel de la société NEI CEDA, S.A., couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (AMF - UEMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel sur la base de notre examen limité.

1. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA conformément aux dispositions du Règlement N° 01/2 017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. Nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

2. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel ci-joint n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2 010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA en date du 20 avril 2010, émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (AMF - UMOA).

Les Commissaires aux Comptes

Abidjan, le 27 octobre 2025

Forvis Mazars, S.A.

Zana KONÉ
Expert-Comptable Diplômé
Associé

HOBSON, S.A.

Aka HOBA
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ANNEXE

NOUVELLES EDITIONS IVOIRIENNES-CENTRE D'EDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES

NEI-CEDA

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de 255 316 500 de FCFA
Siège social : 01 BP 1818 abidjan 01 RC : CI - ABJ - 1992 - B - 164 178

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2025

I- Tableau d'activité et de résultats

Indicateurs en FCFA	1er semestre 2025 (1)	1er semestre 2024 (2)	Année 2024	Variations En valeur (3)=(1)-(2)	En pourcentage(%) (4)=(((1)-(2))/(2))
Chiffre d'affaires	1 174 537 800	1 697 302 514	6 744 255 774	-522 764 714	-31%
Résultat d'exploitation	-8 530 015	-49 491 090	603 453 112	4 0961 075	83%
Résultat financier	58 439 089	71 238 614	111 468 666	-12 799 525	-18%
Résultat des activités ordinaires	49 909 074	21 747 524	714 921 778	28 161 550	129%
Impôts sur le résultat	-92 442 853	-42 446 445	-295 122 039	-49 996 408	-118
Résultat net	1 088 044 006	-20 528 921	-759 371 358	1 108 572 927	5400%

II- Commentaire de la Direction de la société

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé est de 1,175 milliard de FCFA au 1er semestre 2025 contre 1,697 milliard de FCFA en 2024 pour la même période, soit une baisse de 522 millions de FCFA par rapport au 1er semestre 2024.

Résultat net

La société affiche un résultat net de (+) 1,088 milliard de FCFA au 1er semestre 2025 contre (-) 20 millions de FCFA au 1er semestre 2024, soit une progression de 1,108 milliard de FCFA. Cette hausse est principalement liée à la reprise de provision sur le redressement fiscal constaté en 2024.

Perspectives

Les perspectives du second semestre restent bonnes.

Ce rapport d'activité a fait l'objet d'un rapport par les commissaires aux comptes au terme d'un examen limité des comptes au 30 juin 2025.

Fait à Abidjan, le 23 septembre 2025